COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 4 mars 2014

« LES TROPHEES DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DE CAMARGUE »

Un concours qui récompense des projets concrets, participatifs et innovants mettant l'accent sur les relations entre l'homme et la nature sur le territoire du Delta du Rhône.

En 2014, les Réserves de biosphère françaises ont décidé d'organiser, chacune sur leur territoire, un concours récompensant des projets éco citoyens, exemplaires et innovants, les « Trophées des Réserves de biosphère ».

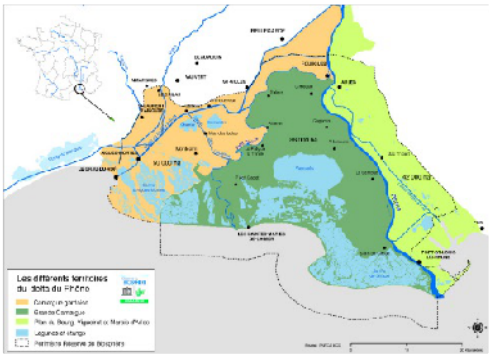

Reconnue par l'Unesco en 1977 et étendue en 2006 à l'ensemble du territoire du Delta du Rhône, la Réserve de biosphère de Camargue a pour vocation de favoriser la prise en considération des relations entre l'homme et la nature par les acteurs du territoire dans leurs différents domaines d'activités.
À cheval sur les régions du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et des départements du Gard et des Bouches du Rhône, la Réserve de biosphère comprend 17 communes, dont la majorité est répartie sur les territoires du Parc naturel régional de Camargue et du Syndicat mixte de protection et de gestion de la Camargue gardoise.

A travers ces Trophées, la Réserve de biosphère de Camargue souhaite apporter son soutien à des initiatives et des projets exemplaires en cours de réalisation ou réalisés, visant à une prise en compte des grands enjeux identifiés sur son territoire (Diversité et qualité des milieux, gestion de l'eau, savoir-faire et savoir vivre en Camargue). En plus d'offrir une véritable vitrine de reconnaissance et une bonne visibilité des projets soutenus, la Réserve de biosphère récompensera quatre d'entre eux avec le versement d'une dotation qui s'élèvera à 1000€.
Cette aide représentera ainsi un véritable tremplin pour la bonne continuité du projet et la valorisation de celui-ci en terme de respect des valeurs de la Réserve de biosphère. Ce concours donne ainsi l'opportunité aux différents acteurs locaux de présenter leurs projets, en leur permettant tout autant d'assurer la continuité, la valorisation et/ou la promotion de leurs actions.

Le présent concours est ouvert uniquement aux personnes et organisations actives sur le territoire de la Réserve de biosphère de Camargue : collectivités, établissements scolaires, associations, particuliers, entreprises.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur les sites internet du Parc naturel régional de Camargue et du Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise :
http://www.parc-camargue.fr ou http://www.camarguegardoise.com

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le 15 juin 2014.

Contacts presse et information : Parc naturel régional de Camargue

Manon Pierrel – 04 90 97 10 40 – ecoacteurs.mab@parc-camargue.fr

Muriel Cervilla – 04 90 97 19 89 – com@parc-camargue.fr